



Compte-rendu de réunion du 17 Février 2021 Conseil de quartier du Petit Parc

Monsieur Godaert, Maire-adjoint en charge du quartier centre-ville, ouvre la réunion à 19h00 en remerciant les conseillers présents de leur engagement au service de la Ville.

1/ Installation des conseils de quartiers :

Mr Godaert se présente et situe le contexte.

Le conseil de quartier est à la fois le lieu où chacun peut faire remonter des idées de proximité, et dire comment cela se passe spécifiquement dans son quartier et plus particulièrement dans sa rue.

Les Conseils de quartier sont des instances de débat et d'enrichissement de l'action publique locale. Ils participent au débat public, éclairent les élus dans les prises de décision politique et complètent l'expertise technique des services. Ils ne se substituent en aucun cas au Conseil municipal, seule instance décisionnaire.

Les propositions devront faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers. A cet effet, seuls les sujets d'ordre généraux et transversaux pourront être évoqués, étant entendu qu'en aucun cas les Conseils de quartier ne sauraient être le lieu d'évocation de situations individuelles.

2/ Echanges avec l'auditoire

Chaque conseiller se présente et explique ce qu'il attend des conseils de quartier. Les préoccupations sont diverses.

Sécurité, stationnement, tranquillité, propreté, préservation du cadre de vie, animation de la vie de quartier sont les thèmes qui ressortent le plus souvent.

Ce nouveau conseil de quartier est constitué d'anciens mansonniens et également de nouveaux arrivants.

Une réunion par trimestre est envisagée, nous nous verrons plus si besoin. De préférence en semaine, à partir de 19 heures.

Les berges de la seine sont un souci, elles vont être clôturées coté square, à l'endroit des immeubles en contrebas. Mr Godaert a envoyé par courriel à tous le projet avec les plans.

Selon les déviations en cours, de plus en plus de personnes prennent l'habitude de passer par le Petit Parc, s'en suivent des nuisances pour ses habitants qui constatent le non-respect des limitations de vitesse et d'autres incivilités récurrentes.

Des stops supplémentaires ont été installés qui ralentissent quand même considérablement les voitures.

Après la fin des travaux dans le petit parc, quand l'avenue François Mansart sera refaite et un renforcement de la visibilité des passages piétons est envisagé.

Nous devons vraiment réfléchir à la manière dont on peut améliorer la circulation. Nous nous rencontrerons dans l'année, à ce sujet.

Réfléchir, à, éventuellement trouver une solution pour casser la vitesse via diverses chicanes.

Informations générales :

En 2022, nous aurons le siège de la police de la SNCF en gare de Maisons-Laffitte et l'aménagement du pôle gare est étudié pour être remanié et remis à des normes un peu plus accessibles notamment pour les vélos.

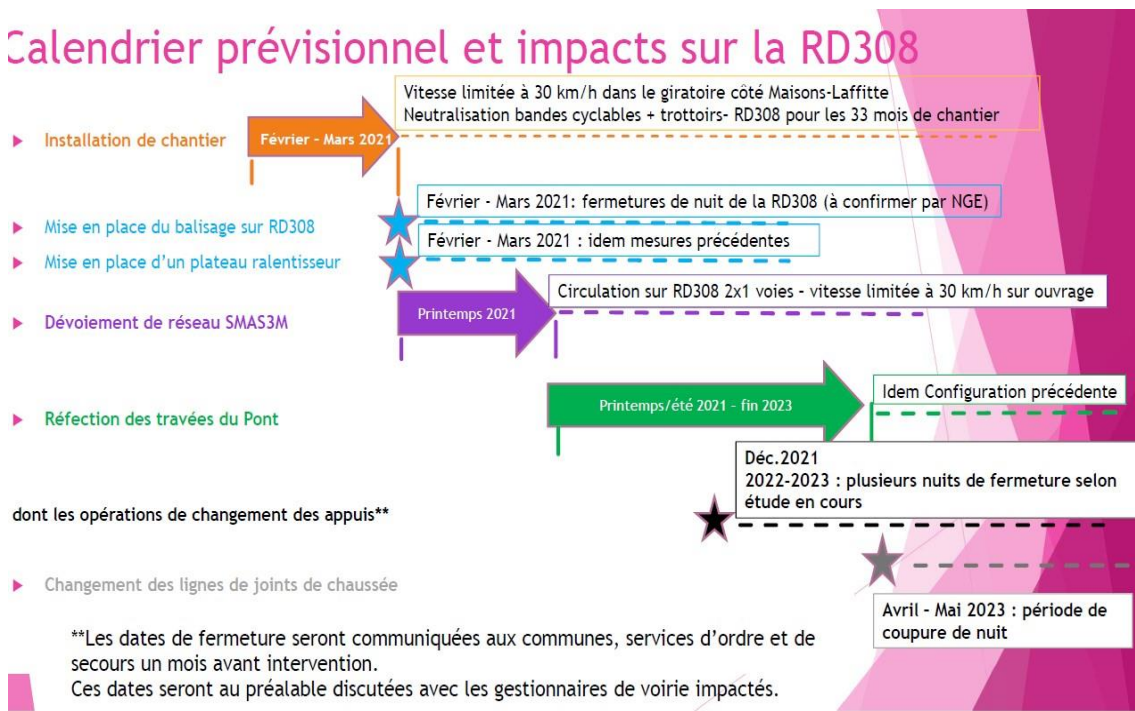
Concernant le stationnement privé devant chez soi, pour répondre au problème de stationnement avenue Belleforière, pour des questions de ruptures d'égalité nous ne permettons plus à chacun de garder une place devant chez lui.

Pour toutes les questions ayant trait à l'urbanisme n'hésitez pas à nous demander les dossiers. Nous vous expliquerons quels sont les projets en cours.

La Mairie est à l'écoute des suggestions et étudie leur faisabilité.

3/Questions diverses

Pont de la 2-ème DB. Quel est le calendrier des travaux ?



DG/CM

Centre de tir Nuisances sonores, augmentation de la fréquence des séances.

L'information a été remontée au Service des Sports.

4/ Calendrier, agenda, prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de quartier du centre-ville est fixée en Visio au mercredi 14 Avril 2021 à 19h.

Fin de la réunion à 20h20.

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Rendez-vous sur le site de la Ville [www.maisonslaffitte.fr/Vie Municipale/Conseils de quartier](http://www.maisonslaffitte.fr/Vie_Municipale/Conseils_de_quartier)

Envoyez un mail à conseils.quartiers@maisonslaffitte.fr

Téléphonez au 01 34 93 13 36